

La Ville est à la recherche d'un·e

Technicien·ne à la paie

Direction des ressources humaines

Poste permanent, classe 8

Entrée en fonction dès que possible

Ton mandat

Sous la responsabilité de la directrice des ressources humaines et en étroite collaboration avec la superviseure technique à la paie, tu seras responsable de produire, effectuer et contrôler toutes les étapes techniques liées à la paie. Concrètement, tu devras :

- Préparer et vérifier l'exactitude des paies, effectuer les remises et comptabiliser les déductions;
- Produire les relevés d'emploi, rapports et statistiques;
- Effectuer les calculs liés aux ajustements et aux traitements de fin d'année (ex. : relevés 1, T4, CNESST, régimes de retraite);
- Administrer les avantages sociaux (adhésions, contributions, retenues);
- Assurer la conformité des feuilles de temps aux conventions collectives et aux politiques;
- Participer à la paramétrisation et à l'évolution du système de paie;
- Agir comme personne-ressource auprès des employés et gestionnaires pour les questions liées à la paie.

Notre offre

- Une culture d'entreprise humaine et une ambiance de travail conviviale;
- Un horaire de 36 h/semaine réparti sur 4,5 jours (congé le vendredi après-midi!);
- Un taux horaire entre 35,61 \$ et 40,07 \$, selon ton expérience;
- Une banque de congés maladie/obligation familiale, monnayée si non utilisée;
- Plusieurs autres conditions de travail intéressantes : télétravail occasionnel, assurances collectives, télémédecine, régime de retraite à prestation déterminée, vacances annuelles, programme d'aide aux employés et à la famille et plus encore!

Exigences et qualifications requises

- Détenir un DEC en techniques de comptabilité et de gestion avec plus de deux (2) ans d'expérience reliée à la fonction;
- Détenir l'accréditation de Professionnel en conformité de la paie (PCP);
- Avoir de l'expérience dans l'application de conventions collectives, de recueils de conditions de travail et de politiques encadrant différents statuts d'emploi (ex. : cadres, non syndiqués, saisonniers, étudiants);
- Détenir de l'expérience en paramétrisation et administration de système de paie;
- Réussir le test Excel intermédiaire ainsi que le test de connaissances avec une note minimale de 70%.

Connaissances et profil requis

- Connaître les lois, conventions collectives et les recueils de conditions de travail;
- Être discret·e et avoir le souci de la confidentialité;
- Posséder une forte capacité d'analyse;
- Faire preuve de rigueur, de précision et d'aisance avec les chiffres;
- Être de nature structuré·e, organisé·e et précis·e;
- Savoir gérer son temps avec des échéances précises et des contraintes.